

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 28890

présenté par  
M. Dufrègne  
-----

### ARTICLE 55

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.